



Extrait du registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Délibération n° 2507

Objet : Stratégie de communication sur le Grand Cycle de l'Eau et autorisation de demande de subvention

L'an Deux Mille Vingt et Deux et le 10 du mois de mai de 18h00 à 19h30, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué s'est réuni dans les locaux du Conseil Départemental de l'Ariège en raison des contraintes sanitaires, sous la présidence de Madame Christine TEQUI, Présidente du SMDEA.

PRÉSENTS : Henri BENABENT, Daniel BESNARD, Jérôme BLASQUEZ, Jean-Claude COMBRES, Jacques ESCANDE, Joëlle EYCHENNE, Alain GARNIER, Daniel GONCALVES, Patrick LAFFONT, Louis MARETTE, Alain MAYODON, Alain METGE, Thierry PORTET, Alain ROCHET, Jean-Claude SERRES, Jean-Michel SOLER, Christine TÉQUI,

EXCUSÉS : Raymond BERDOU, Jean-Pierre BOIX, Elisabeth CLAIN, Jean-Luc COURET, Jean-Paul FERRE, Christian LOUBET, Francis MAGDALOU, Marc SANCHEZ, Pierre VIEL,

ABSENTS : André VIDAL

PROCURATIONS : Raymond BERDOU à Henri BENABENT, Elisabeth CLAIN à Jacques ESCANDE, Jean-Luc COURET à Patrick LAFFONT, Jean-Paul FERRE à Christine TEQUI, Francis MAGDALOU à Thierry PORTET, Pierre VIEL à Alain MAYODON

Madame la Présidente présente une proposition de stratégie de communication Grand Cycle de l'Eau.

Cette stratégie s'appuie sur quatre axes (décliner, simplifier, valoriser et poursuivre) et six approches de communication (information, sensibilisation, participative, renforcement des capacités, innovation, courante).

Madame la Présidente précise que des actions seront menées à destination des élus, du grand public et des institutionnels.

Madame la Présidente précise que cette stratégie répond à six objectifs :

- Informer sur la réglementation
- Informer sur les données du territoire
- Informer sur les actions liées au SMDEA
- Echanger pour s'informer
- Expliquer les termes et les nouveautés
- Conseiller au niveau technique

Oui l'exposé de Madame La Présidente et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE

Ledit rapport.

AUTORISE

Madame la Présidente concernant l'Agence de l'Eau et la Région Occitanie, et Monsieur le 2ème Vice-Président concernant le Conseil Départemental de l'Ariège à :

- mettre en place cette stratégie de communication du grand cycle de l'eau
- signer les documents correspondants
- effectuer les demandes de subvention correspondantes auprès du Conseil Départemental de l'Ariège, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et de la Région Occitanie.

**La Présidente du SMDEA
Christine TEQUI**

